

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

<b><i>NOMBRE DE MEMBRES</i></b>		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>33</b>	<b>33</b>	<b>26</b>

**Séance du 26 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le jeudi vingt-six à dix-huit vingt, le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ephrem GLORIEUX, 1<sup>er</sup> adjoint.

**Présents :** M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Christiane TREIL- ALBON ; M. Brun FELICIANNE; M Lucien BEAUZOR ; Mme Liliane; MAXIMIN-BAJAZET ; M Rodrigue MOULIN ; M. Jean-Louis SAINCILY ; Mme Gladys BURAT adjoint au maire.

M. Yvon COMBES; M. Saturnin FRANCILLONE; Mme Jacqueline BELFORC M. Christian CITADELLE ; M. Richard PROMENEUR Mme Patric VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; M. Arthur MARICEL; Mme Clai RIGAH; M. Didier MARICEL ; Mme Cindy ARNASSALON ; M. Bruno REMI M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Edwige BERMATOL ; Conseiller Municipaux.

**Représentés :** Mme Manuela PETRO-METONY  
Mme Anny GENIPA par M. Jean-Louis SAINCILY  
Mme Sylviane FONDS par M. Ephrem GLORIEUX  
M. Patrick AJAS par M. Bruno REMI

**Absents :** M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Son MERCADIER Mme Karine GATIBELZA ; Mme Francia ROSAMONT ; Mr Annick ABELA ; Mme Nicole RAMASSAMY

***Date de la convocation***

**20 juin 2023**

***Date d'affichage de la délibération***

***Adopte à l'unanimité***

**DELIBERATION N°2023/06/82**

**ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE AU FOYER D'HEBERGEMENT  
« LE CHAMPFLEURY »**

Dans le cadre de leur projet pédagogique, le foyer d'hébergement « Le Champfleury » géré par l'AGIPSAH (Association Guadeloupéenne pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des Adultes Handicapés envisage de réaliser un voyage au Sénégal du 06 au 17 août 2023, sur le thème : Sur la route de notre histoire.

Les objectifs du projet s'inscrivent dans une volonté de :

- Découverte de l'île de Gorée et la maison des esclaves
- Connaitre et comprendre un pan de notre histoire
- Tisser des liens de partenariat avec la population locale et les travailleurs en ESAT.

Ce voyage au Sénégal destiné aux résidents du foyer d'hébergement correspond à l'aboutissement de tout un travail de mémoire et d'identité pour les adultes en situation de handicap.



Le foyer d'hébergement « Le Champfleury » sollicite la ville de Lamentin pour une participation financière à hauteur de 300.00 €, en faveur de Monsieur FOSTIN Pascal résidant à Lamentin.

Le coût du voyage est estimé à soixante-neuf mille sept cent quarante-quatre euros

(69 744,00 €)

Le budget prévisionnel est le suivant :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANTS
<b>Voyage</b> (Transport, hébergement, visite etc...)	69 744,00 €	Participation Foire culinaire Déjeuner champêtre Déjeuner en musique Dons	38 400 € 2 500 € 3 000 € 3 000 € 22 844 €
<b>TOTAL</b>	<b>69 744,00 €</b>		<b>69 744,00 €</b>

Le conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

## DECIDE

**ARTICLE 1** : D'allouer la somme de trois cent euros (300,00 €).

**ARTICLE 2** : De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 3** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

*Adopté à l'unanimité*

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Président,

M. Ephrem GLORIEUX

